

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2005-080 DU 29 FEVRIER 2005

Chargeant Madame Christiane TABELLE OMICHESSAN, Ministre des Travaux Publics et des Transports, de l'intérim de Monsieur Cosme SEHLIN, Ministre des Finances et de l'Economie pour compter du 28 février 2005.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 3 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU le Décret n°2005-052 du 04 février 2005, portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du 28 février 2005, Madame Christiane TABELLE OMICHESSAN, Ministre des Travaux et des Transports est chargé de l'intérim du Ministre des Finances et de l'Economie pendant l'absence de Monsieur Cosme SEHLIN.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 29 février 2005

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECPD 4 MFE 4 MTPT 4 SGG 4
AUTRES MINISTERES 18 JO 1